

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 15

Artikel: Cocardier et sè valets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas, la table enfin. A quelle époque faut-il faire remonter la première table ?

— Je l'ignore. Je sais que les Grecs s'étendaient pour dîner sur des lits à peu près semblables à nos chaises longues. Les mets étaient servis sur des façons d'escabeaux. Les Romains ne modifiaèrent pas cet usage.

— Sous Charlemagne, les convives prenaient place sur des coussins. Ils avaient conservé les petits escabeaux antiques, incrustés de matières précieuses ou enrichis de sculptures.

— Tout cela ne me dit pas quand on adopta la vraie table, la table de chêne à quatre pieds ?

— Ce fut environ trois siècles après Charlemagne. La table, qui, jusqu'alors, avait été un meuble volant, un tabouret acile à déplacer, se transforma et devint la table massive dont vous parlez. En même temps que l'on adoptait cette nouvelle manière de manger, on changea les sièges. Les coussins furent remplacés par des bancs à dossier sculpté, et plus tard par des chaises.

— Avons-nous oublié quelque instrument ?

— Le couteau ?

— Le couteau est très ancien, aussi ancien que la guerre. Quant au couteau à charnière, il est d'invention plus récente. Nous avons tous vu au musée de Cluny ces modèles de couteau inventés par Eustache, qui leur a laissé son nom.

— La salière ?

— Olivier de la Marche nous apprend que chez les seigneurs, les bourgeois et les vilains de son temps, chaque convive mettait son sel à côté de lui, dans un morceau de pain découpé et creusé. Les gentilshommes fastueux, les rois avaient seuls des salières, qui étaient alors des œuvres d'art. Elles décorent le milieu de la table. Les plus grands ciseleurs ne dédaignaient pas d'employer leur talent à la confection de ces belles salières. Benvenuto Cellini en fit une merveilleuse pour François Ier.

— La salière me fait penser au coquetier et me rappelle un document qui le concerne. Jusqu'au quinzième et au seizième siècles, le coquetier était un objet si rare qu'on n'avait pas encore songé à lui donner un nom. Il se trouve désigné, dans les inventaires, comme un engin à mettre et à asseoir eufs, ou bien une chose d'argent à mettre l'euf. C'est donc de la fin du seizième siècle ou du commencement du dix-septième que date le mot de « coquetier » et que l'usage de cet ustensile s'est généralisé.

(*Bulletin français.*)

René DELORME.

Cocardier et sè valets.

Lè valets à Cocardier ne vaillessont pas lo Pérou et l'étai 'na vretâblia misère d'avâi dâi roûtés dinsè dein lo veladzo. N'javâi pas dè caviès et dè fregât-sés que ne fissont et on n'étai sù dè rein avoué leu. S'on lè pregnâi ein dzornâ, faillai adé étré quie po ne pas que robéyont, et àotré la né, tant pî po cllião que laissivont oquie que devant; assebin lè courtis et lè z'âbro fretâi ein vayessont dâi grisès. Lè dzeins ein aviont poâire et n'ousâvont pas trâo lè tara-bustâ. Lo pére Cocardier étai quâsu on brav'hommo; mâ sè laissivè mettrè dein on sa à recoulons pè sè valets que tegniont dâo coté dè la mère qu'étai onna crouïe bougressa et qu'avâi su eindzaubli lo pourro hommo quand l'irè valet, tandi que lli, la fenna, l'irè serveinta tsi lo menistrè. Lo gaillâ que n'étai qu'on bon benet, ma qu'avâi bin oquie, s'étai laissi eimbéguina coumeint on gros dâdou. Cé pourro vilho étai bin eimbétâ dè cein que sè z'einfants étiont dinsè; mâ lâi poivè rein et faillai dzouré po avâi la pé. L'avâi cauquiès bocons de terrain que l'arâi pu travailli solet; mâ sa fenna n'avâi jamé volliu sè se-

parâ dâi z'einfants et après lè z'avâi mau élévâ, n'aviont bailli què dâi vaureins et l'allâvont à la dzornâ decé, delé, tsi cllião que lè volliâvont. La mère qu'étai asse crouïe què leu, lè z'anixâvè po déguenautsi su lè z'autrèz dzeins dâo fruit ào bin dâo jardinadzo.

Onna né qu'on avâi fé onna rafliâie dè tchoux dein lo courti d'on bon païsan, dè suite on aqchenâ lè valets à Cocardier dè cllia pararda et lo pourro robâ s'hazardé à allâ tsi leu, kâ l'étai furieu.

Trâovè lo pére solet.

— On a robâ sta né dein mon courti, se lâi fâ; ti mè tchoux sont quasu lavi, que ne restè perein què lè crouïo, et on m'a de que l'irè voutrè valets; ve-gné vairè...

— Vo ditès que ne restè perein què lè crouïo, repond Cocardier ein copeint lo subliet ào païsan ?

— Rein què lè tot croïo; ti lè bio sont via !

— Oh bin vo repondo que n'est pas mè valets, kâ po leu, n'ein n'ariont min laissi !



Après les représentations de la *Biche au bois*, qui ont mis en scène tant de personnages divers, tant de costumes brillants, donnons un rapide coup d'œil dans une loge d'artiste.

La chambre est petite, l'ameublement des plus simples : Une armoire en bois blanc, deux chaises de paille, une glace éclairée par un bec de gaz et une petite table servant de toilette. Sur celle-ci sont étalés ces nombreux objets qui servent à « faire une figure ». Du cold-cream, un pot de rouge pour les joues, un bâton de carmin pour les lèvres, un paquet de veloutine avec sa houpette, une patte de lièvre pour fondre les nuances, un crayon à sourcils, une brosse à noircir les cils, un chiffon de flanelle pour le brillant des ongles, un flacon pour le rafermissement des chairs, etc., etc.

La comédienne arrive ; l'armoire s'ouvre et bien-tôt s'étaillent les diverses parties du costume ; les souliers de satin, les bas de soie à jour, les jupons de mousseline, le cotillon rose et le corsage bleu. Alors elle se déshabille, fait sa tête, met son costume et court sur la scène regarder par le trou du rideau ce public qui doit bientôt l'applaudir.

Des messieurs admis dans les coulisses sous prétexte de surveillance administrative, de mesures de précautions, ou d'une commission à faire à telle personne qui ne se trouve pas là, entourent l'artiste qui frissonne gracieusement sous son corsage léger et décolleté : « Vous êtes bien jolie ce soir ! — Votre costume est ravissant ! » et autres banalités qu'elle écoute de l'oreille droite et laisse immédiatement échapper par l'oreille gauche.

Enfin le rideau se lève, la rampe et le lustre redoublent de clarté, les actes se succèdent, les applaudissements éclatent ; puis le rideau retombe jusqu'au lendemain ; la foule s'écoule, et comédiens et comédiennes disparaissent les uns après les autres enveloppés de leurs manteaux.

Tout rentre dans le silence, on n'entend plus sur